

Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine – Questions complémentaires – DQ20

Q1. Sur votre site Web, vous indiquez avoir organisé des activités participatives en septembre et octobre 2025 dans le cadre du projet *Mise en valeur des terres publiques*, en réponse « à un intérêt exprimé par la communauté et s'arrim[ant] aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire ».

a. Ces activités concernaient-elles les résidentes et résidents des deux municipalités de la CMÎM? Le cas échéant, quelle a été la participation de la population de Grosse-Île?

Réponse : *En effet, l'activité qui s'est déroulée au village de Fatima (une seule journée, animée par un consultant) était ouverte pour l'ensemble de la population des Îles-de-la-Madeleine, incluant ceux de Grosse-Île, de même que pour les visiteurs intéressés au projet. À notre connaissance, aucun citoyen de Grosse-Île n'a participé à l'activité.*

b. Comment les résultats de ces activités seront-elles considérées par le comité consultatif du Fonds de gestion des terres publiques?

Réponse : *Étant donné que le comité consultatif des terres publiques est constitué d'une vingtaine de membres et que le comité ne s'est pas rencontré depuis cette activité, il est difficile pour nous de répondre pour eux. Toutefois, les principaux enjeux soulevés à cet événement étaient déjà bien connus par la Communauté maritime de même par les membres du comité. Nous rappelons que le comité consultatif des terres publiques est toujours favorable à la création d'un parc ou d'une autre structure permettant d'encadrer les usages et activités s'y déroulant.*

c. D'autres activités participatives ont-elles été organisées par le passé pour consulter les résidentes et résidents des deux municipalités de la CMÎM au sujet de la mise en valeur des terres publiques? Le cas échéant, quelle a été la participation de la population de Grosse-Île à ces activités?

Réponse : *Aucune autre activité participative similaire à celle de l'automne 2025 ne s'est déroulée dans le passé. En 2021, un sondage a été rendu disponible en ligne concernant l'utilisation des terres publiques. Celui-ci a été répondu par près de 500 personnes. De plus, un stagiaire avait eu le mandat d'aller sonder les gens présents sur les plages publiques de l'ensemble des Îles. Sur les 635 personnes consultées, 21 étaient présentes sur la plage de la Grande-Échouerie sur le territoire de la Municipalité de Grosse-Île. Par contre, sur les 1127 répondants (sondage en ligne et sur le terrain), 56% des répondants étaient des résidents de l'archipel. Par contre, il n'y avait pas de notion de proportion des citoyens de Grosse-Île et de ceux de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Il n'est donc pas possible de quantifier leur participation à cette démarche.*